

Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe Conseil permanent

PC.JOUR/1457 25 January 2024

FRENCH

Original: ENGLISH

Présidence : Malte

SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL PERMANENT (1457^e séance plénière)

1. <u>Date</u>: jeudi 25 janvier 2024 (dans la Neuer Saal et par visioconférence)

Ouverture: 10 h 05 Clôture: 13 h 35

2. <u>Présidente</u>: Ambassadrice N. Meli Daudey

M^{me} D. Borg

Avant d'entamer l'examen de l'ordre du jour, la Présidente a souhaité au nouveau Représentant permanent de la Macédoine du Nord auprès de l'OSCE, S. E. l'Ambassadeur P. Avirovic, la bienvenue au Conseil permanent.

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DÉCLARATION LIMINAIRE PRONONCÉE PAR LE

PRÉSIDENT EN EXERCICE, L'HONORABLE

IAN BORG, MINISTRE DES AFFAIRES

ÉTRANGÈRES ET DU COMMERCE DE MALTE

Présidente, Président en exercice (CIO.GAL/4/24), Secrétaire générale (SEC.GAL/6/24 OSCE+), Belgique-Union européenne (avec l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Géorgie, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro et l'Ukraine, pays candidats ; l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, Monaco et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/20/24), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/3/24), Kazakhstan (PC.DEL/10/24), Fédération de Russie (PC.DEL/2/24), Azerbaïdjan (PC.DEL/17/24 OSCE+) (PC.DEL/18/24 OSCE+), Albanie (PC.DEL/34/24 OSCE+), Géorgie (PC.DEL/11/24 OSCE+), Türkiye (PC.DEL/25/24 OSCE+), Canada (PC.DEL/4/24 OSCE+), Suisse (PC.DEL/8/24/Rev.1 OSCE+), Arménie (PC.DEL/15/24) (PC.DEL/24/24 OSCE+), Royaume-Uni (PC.DEL/36/24 OSCE+), Saint-Siège (PC.DEL/5/24 OSCE+), Pologne (PC.DEL/7/24 OSCE+), Hongrie (PC.DEL/9/24 OSCE+), Turkménistan, Biélorussie (PC.DEL/12/24 OSCE+), Ukraine

(PC.DEL/42/24), Moldavie (PC.DEL/41/24 OSCE+), Serbie (PC.DEL/14/24 OSCE+), Ouzbékistan, Islande, Macédoine du Nord (PC.DEL/16/24 OSCE+), Norvège (PC.DEL/6/24), Finlande, Kirghizstan, Australie (partenaire pour la coopération), Japon (partenaire pour la coopération) (PC.DEL/13/24 OSCE+), Israël (partenaire pour la coopération)

Point 2 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

Aucune déclaration

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Aucune déclaration

4. <u>Prochaine séance</u>:

Vendredi 26 janvier 2024, à 15 heures, dans la Ratsaal et par visioconférence